

Aéroclub  
 Ailes volantes  
 Athlétisme  
 Badminton  
 Basket  
 BMX  
 Boules  
 Billard  
 Boxe anglaise  
 Canoë-Kayak  
 Club-alpin  
 Cyclisme  
 Cheerleading - A & D'Yss  
 Escrime  
 Football  
 Foot américain " Salers"  
 Gymnastique  
 Handball  
 Judo  
 Karaté  
 Lutte  
 Moto verte  
 Musculation  
 Natation  
 Pétaque  
 Plongée  
 Réseau des Sports de l'Air  
 Rugby  
 Savate - Boxe Française  
 Ski  
 Sport auto  
 Taekwondo  
 Tennis  
 Tennis de Table  
 Tir  
 Tir à l'arc  
 Volley-ball

# UNION SPORTIVE ISSOIRIENNE

MAISON de l'U.S.I. - 9, rue des Couteliers - 63500 ISSOIRE

Tél. : 04 73 89 01 18

E-mail : usissoire@orange.fr — Site : usissoire.fr



GD/BS N°084/21

Issoire, le 11 octobre 2021

## COMPTE-RENDU REUNION COMMISSION DES FINANCES DE L'USI

**Date : 22 septembre 2021**

**Début : 19h05 – Levée de séance : 20h15**

### Participants :

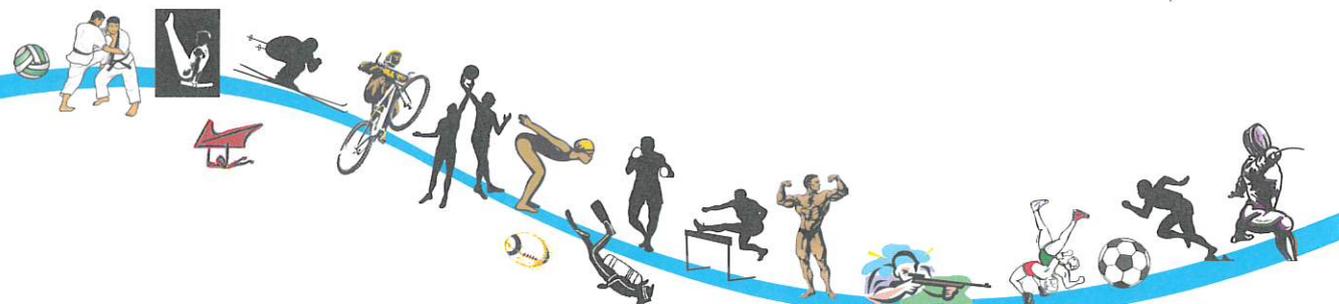
- Pour le CA USI : DAIX Guillaume (Trésorier) – GAIME Daniel (trésorier adjoint) – BARBIERI Daniel.
- Clubs représentés : AILES VOLANTES – ATHLETISME – BADMINTON – FOOTBALL – GYMNASTIQUE - PLONGEE -SKI - TIR.
- Club excusé : TENNIS

### Ordre du jour :

- S'agissant de la première réunion de la commission depuis novembre 2019, un tour de table a été réalisée pour une présentation des nouveaux membres de la commission.
- Présentation de la note de fonctionnement de la commission :
  - Pas d'opposition de principe de quatre réunions par an selon la chronologie les ordres du jour de principes suivants

*La commission finance est réunie chaque 2<sup>ème</sup> mercredi des mois suivants pour les points suivants :*

MOIS	ORDRE DU JOUR SPECIFIQUES
<b>JANVIER</b>	<i>Présentation du budget prévisionnel</i>
<b>MARS</b>	<i>Etude des appels à projet club (Investissement – formation – développement)</i>
<b>JUIN</b>	<i>Validation des règles de gestion des demandes de subvention pour l'année à venir.</i>
<b>OCTOBRE</b>	<i>Etude des projets internes USI pour établissement du budget prévisionnel.</i>



### **Point d'ordre du jour systématique à chaque réunion :**

- ⇒ Contrôle des dossiers de demandes de subventions de l'année N-1 (concerne dorénavant tous les clubs affiliés à l'USI, plus de tirage au sort).
- ⇒ Etude des demandes d'aide exceptionnelles pour les clubs de l'USI.

Pour rappel : l'exercice comptable de l'USI est basé sur l'année civile et le dépôt des dossiers de demandes de subvention au 1er juin (et ne correspondant pas exactement aux saisons sportives) est contraint par le calendrier de versement des subventions par la municipalité.

- ⇒ Cas particuliers du contrôle des dossiers de demande de subvention pour l'année dernière. Ainsi tous les clubs devant être contrôlés avant le prochain dépôt de demande de subvention de juin 2022 :
  - Les 37 clubs seront à répartir entre les séances d'Octobre, Janvier et Mars (d'où une organisation des réunions à la maison des Associations pour l'accueil de tous les participants) selon le planning suivant :

<b>Mois</b>	<b>Nb</b>	<b>Club concerné</b>
<b>OCTOBRE</b>	<b>13</b>	AILES VOLANTES – BOULES – CYCLISME – GYMNASTIQUE – MOTO VERTE -- TAEKWONDO - VOLLEY-BALL – BILLARD – CHEERLEADING – LUTTE- MUSCULATION – RUGBY - TENNIS
<b>JANVIER</b>	<b>12</b>	BADMINTON – BOXE ANGLAISE – JUDO – NATATION – SAVATE/BOXE FRANÇAISE – TENNIS DE TABLE – AEROCLUB - BMX- CLUB ALPIN – FOOTBALL AMERICAIN – PETANQUE – TIR A L'ARC.
<b>MARS</b>	<b>12</b>	BASKET – CANOË/KAYAK – FOOTBALL – KARATE – SKI – TIR – ATHLETISME - ESCRIME – HANDBALL – PLONGEE - SPORT AUTO - RSA

- Le contrôle ne portera cette année que sur la part licenciés (sur la base des dossiers de déclarations de licences auprès des fédérations et des participations des compétitions sur cette année écoulée ou les dernières saisons d'avant COVID si annulations durant cette dernière).
- Les critères de contrôles n'ayant été explicités aux clubs et devant la disparité des situations mal appréhendée pour l'instant, une tolérance sur le niveau d'exigence de renseignements des dossiers sera observée coté commission avant d'appliquer des pénalités financières (En gros les erreurs ou incompréhension seront signalés mais sans incidence pour le club s'il montre sa volanté et/ou bonne foi pour les corriger)
- Présentation des critères de contrôles du dossier de contrôle des dossiers de demande de subvention.
  - Les clubs membres de la commission ayant pris connaissance de ces critères le jour de la réunion, la finalisation de ceux-ci interviendra à la prochaine commission d'Octobre pour une présentation à tous les clubs avant la réunion des présidents prévue en décembre.
  - Les améliorations demandées à la première lecture seront prises en compte.



- Présentation des travaux en cours pour la définition des critères d'attribution des aides financières directes basée sur une plus grande transparence (justificatifs pour investissement pour développement sportif, projet concourant à améliorer la vie associative, action caritative, etc..).
- Le premier projet sera présenté à la prochaine réunion de la commission.
  
- Une demande d'assistance du trésorier auprès des membres de la commission a été demandé afin de l'aider à synthétiser une approche et une présentation plus axées terrain et moins comptable des résultats financiers de l'USI et du budget (principe CROD).

Fait à Issoire le 04 octobre 2021

Par Guillaume Daix

Président commission des finances USI

